Bretagne porte de Loire Communauté
Le Steriad – 2 allée de l'Ille - BAIN DE BRETAGNE - 35470

Envoyé en préfecture le 03/07/2026
Reçu en préfecture le 03/07/2026
Publié le
ID : 035-200070662-20260630-2026_125-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

OBJET : Désignation des élus siégeant à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)

N° 2026-125

L'an deux mille vingt-six

Le 30 juin, à 19 heures 00

Les Membres du Conseil de Communauté, légalement convoqués, se sont réunis à Bain de Bretagne, sous la présidence de M. MINIER.

. les conseillers communautaires
AUBRY Sophie, BABIN-TOUBA Ludovic, BERTIN Isabelle, BIORET ALEXANDRE Marie-Anne, BLOUIN Soazic, BOURHIS Isabelle, BRIZARD Philippe, BRULLÉ Christophe, BRUNEAU Dominique, COGREL Chrystèle, DUFRESNE Alexis, GEFFRAY Emmanuel, GOHIER Myriam, GUYOMARD Jean-François, HAMEON Philippe, HAMON Jean-Charles, HAMON Joël, HUREL David, JANVIER Norbert, JUGAN David, LE GALL-LE BLEIZ Maud (à partir de la délibération 2026-122), LERONDEL Pascal, LOUAZEL Véronique, LOUIS Gwénola, MACÉ Christophe, MARCAULT Carine, MARTIN Frédéric, MERAULT Charlotte, MESLIN Kévin, MINIER Vincent, MOREL Anthony, MORICEAU Marie-Françoise, PAPION Ludovic, PASDELOU Nicolas (à partir de la délibération n°2026-121), PILARD Jean-François (à partir de la délibération n°2026-131), POULAIN Christian, RIO François, ROGER Christine, ROUXEL Nathalie, SEVENO Delphine, SOLLIER Jacqueline, THERON Ludivine.

. pouvoirs

BERTON Jean-Eric	à	Marie-Françoise MORICEAU
GICQUEL Mikaël	à	POULAIN Christian
GOUR Christèle	à	MINIER Vincent
LE GALL-LE BLEIZ Maud	à	BLOUIN Soazic (jusqu'à la délibération 2026-121)
PILARD Jean-François	à	BOURHIS Isabelle (jusqu'à la délibération n°2026-130)
TEILLARD Stéphanie	à	BRIZARD Philippe

DATE DE CONVOCATION : le 22/06/2026

formant la majorité des membres en exercice

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS

En exercice	**46**
Présents	**41**
Votants	**46**

Mme SOLLIER Jacqueline a été désignée Secrétaire de séance.

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code général des impôts, et notamment l'article 1609 nonies C ;

Vu l'arrêté préfectoral n°35-2024-10-22-00002 du 22 octobre 2024 portant modification des statuts de Bretagne Porte de Loire Communauté ;

Bretagne porte de Loire Communauté
Le Steriad – 2 allée de l'Ille - BAIN DE BRETAGNE - 35470

Envoyé en préfecture le 03/07/2026
Reçu en préfecture le 03/07/2026
Publié le
ID : 035-200070662-20260630-2026_125-DE

Vu la délibération n°2026-62 du conseil communautaire du 9 avril 2026 créant et fixant la composition de la commission ;

Vu les délibérations des conseils municipaux portant désignation de deux représentants par commune, dont un titulaire et un suppléant ;

Considérant l'obligation de constituer une commission locale d'évaluation des charges transférées, dans les groupements à fiscalité propre unique ;

Considérant que cette commission est créée par l'organe délibérant de l'établissement public qui en détermine la composition à la majorité des deux tiers ;

Considérant qu'elle est composée de membres des conseils municipaux des communes concernées ; chaque conseil municipal disposant d'au-moins un représentant ;

Considérant les missions de la commission et ses conditions de fonctionnement, notamment en termes de quorum ;

Considérant la demande faite aux communes membres de désigner, par délibération, un représentant titulaire et un représentant suppléant, dans la perspective d'un vote de la liste des conseillers proposés à un prochain conseil communautaire ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil communautaire :

- APPROUVE la composition de la commission locale d'évaluation des transferts de charges, sur la base d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant par commune membre, pour les noms désignés ci-après :

Envoyé en préfecture le 03/07/2026
Reçu en préfecture le 03/07/2026
Publié le
ID : 035-200070662-20260630-2026_125-DE

COMMUNE	TITULAIRE	SUPPLEANT
BAIN DE BRETAGNE	BLOUIN Soazic	ROUXEL Nathalie
CHANTELOUP	GOUR Christèle	CARRE Mélissa
CREVIN	ROTY Anne-Lise	SEVENO Delphine
ERCE EN LAMEE	BERTIN Isabelle	X
GRAND-FOUGERAY	JANVIER Norbert	SANTERRE Philippe
LALLEU	PAPION Ludovic	LASSALLE Thierry
LA BOSSE DE BRETAGNE	HAMON Jean-Charles	BAZIN Bruno
LA COUYERE	SOLLIER Jacqueline	ALIX Céline
LA DOMINELAIS	BERTON Jean-Eric	MORICEAU Marie-Françoise
LA NOE BLANCHE	MARTIN Frédéric	LIBEAU Julien
LE PETIT FOUGERAY	LETORT Olivier	GRANNEC Marie-Laurence
LE SEL DE BRETAGNE	ROGER Christine	BERNIER Caroline
PANCE	MARTIN Nahida	BALAIS Cyril
PLECHATEL	PERCHER Jean-Jacques	HAMON Joël
POLIGNE	MARCAULT Carine	BOSSE Jean-Luc
SAULNIERES	BABIN-TOUBA Ludovic	JOURDAN Anne-Sophie
SAINTE ANNE SUR VILAINE	POULAIN Christian	COGREL Chrystèle
SAINT SULPICE DES LANDES	GUÉRIN Simon	VILLENEUVE Cécile
TEILLAY	LOUAZEL Véronique	BOUCHARD Kévin
TRESBOEUF	HUREL David	LOUIS Gwénola

- AUTORISE le Président à notifier cette délibération à l'ensemble des communes membres, et plus largement à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette décision.

Pour extrait conforme, Le Président,
Vincent MINIER

VINCENT MINIER PRÉSIDENT
BRETAGNE PORTE DE LOIRE COMMUNAUTE
LE STERIAD - PA CHATEAU GAILLARD
2,Allée de L'Ille
35470 BAIN DE BRETAGNE